

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/85  
1er décembre 1999

(99-5286)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

## NÉPAL

### Déclaration de M. Ram Krishna Tamrakar Ministre du commerce *(En qualité d'observateur)*

1. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier le gouvernement des États-Unis d'Amérique ainsi que le Directeur général de l'OMC, M. Mike Moore, et son équipe d'avoir organisé cette Conférence dans cette merveilleuse ville de Seattle et de nous avoir offert, à moi-même et à la délégation du Népal, leur généreuse hospitalité.
2. Nous sommes d'avis que la libéralisation progressive des échanges – maître mot de l'OMC – encourage et favorise l'utilisation efficiente des ressources locales et mondiales qui sont disponibles, principal atout du "village planétaire" que nous ont légué nos ancêtres. Le commerce n'est pas une fin en soi. C'est un moyen de relever les niveaux de vie dans le monde. Nous croyons que la "mondialisation" ne devrait pas être un instrument qui permet aux grands conglomérats des pays développés d'exploiter les possibilités et les ressources mondiales au détriment des pays sous-développés. Elle devrait rendre possible l'avènement de l'âge d'or de l'humanité et de la civilisation, où les connaissances traditionnelles et modernes, la technologie et les ressources seront utilisés pour le bien-être du genre humain.
3. La mondialisation doit viser à délivrer l'humanité de la faim et de la pauvreté ainsi qu'à dissiper la peur de l'exploitation et de la guerre. L'idée que nous nous faisons de la raison d'être et de la fonction du "village planétaire" resterait incomplète si nous n'étions pas en mesure d'intégrer tous les pays – ceux qui sont perchés sur les plus hauts sommets comme ceux qui bordent les océans – dans le cadre du système commercial multilatéral. Cela est possible si nous créons un environnement qui garantisse une distribution juste et équitable des gains qui découlent de l'exploitation des ressources mondiales. Selon un dicton népalais, la prospérité naît du partage, mais l'égoïsme conduit au dépérissement. Pour tous les PMA, c'est une question de magnanimité, et non de réciprocité. Ainsi, contribuer à la prospérité mondiale est non seulement une responsabilité morale pour nos partenaires développés mais c'est aussi dans leur plus haut intérêt.
4. Comme vous le savez, le Népal, pays sans littoral parmi les moins avancés, a entamé son processus d'accession à l'OMC. Cependant, ce processus est complexe, éprouvant et exige un temps considérable. Cette exclusion nous empêche de partager les bénéfices qui découlent d'un commerce international en pleine expansion. Par conséquent, le moment est venu d'adopter pour les PMA un processus d'accession accéléré, assorti de conditions libérales, qui correspondent à leurs besoins en matière de commerce et de développement. Les PMA ne devraient pas être obligés, dans le cadre du processus d'accession, de contracter des obligations ou des engagements qui vont au-delà de ceux qui ont été contractés par les PMA qui sont Membres fondateurs de l'OMC. Comme la plupart des périodes de transition prévues pour les pays en développement et les pays les moins avancés sont arrivées à expiration ou tirent à leur fin, je demande la prorogation des périodes de transition prévues

pour les PMA en cours d'accession, celles-ci devant être applicables à compter de la date de leur accession.

5. Nous estimons que les Membres de l'OMC devraient admettre en franchise de droits, sans les assujettir à des contingents, tous les produits originaires des PMA et appliquer une clause de *statu quo* ou de démantèlement à toutes les mesures de protection exceptionnelles qui ont des effets défavorables sur l'accès aux marchés des produits d'exportation en provenance des PMA. Bien entendu, l'accès aux marchés n'est qu'un côté de la médaille. Si l'on veut intégrer les PMA dans l'économie mondiale de manière constructive et bénéfique, le côté le plus important est la "capacité de l'offre". Celle-ci nécessite le développement de l'infrastructure institutionnelle et humaine, ainsi que des transferts de technologie et des investissements. C'est pourquoi je demande à nos partenaires développés de se montrer généreux pour aider les PMA à débloquent les goulets d'étranglement de l'offre. Par ailleurs, la mise en œuvre rapide du Cadre intégré pour le développement du commerce des pays les moins avancés et la mise en œuvre complète et fidèle des dispositions relatives au traitement spécial et différencié qui figurent dans divers accords contribueraient à améliorer la situation des petits pays.

6. En ce qui concerne le commerce et les normes du travail, nous cautionnons les engagements qui ont été pris par les Ministres du commerce dans la Déclaration ministérielle de Singapour. Quant aux autres questions, comme l'investissement étranger direct, le commerce électronique, la politique de concurrence, les marchés publics et l'environnement, il faut étudier en détail leurs incidences. Nous soutenons que les questions d'environnement ne devraient pas affecter le commerce des PMA. Aucun pays ne peut participer de manière constructive et efficace à des négociations sur des questions qu'il cerne mal. De même, on devrait accorder aux PMA une plus grande marge de manœuvre en ce qui concerne la mise en œuvre des dispositions concernant les droits de propriété intellectuelle, en tenant compte de leur infrastructure institutionnelle, de leurs ressources humaines et de leur niveau de développement.

7. Le fardeau de la dette extérieure continue d'être l'un des principaux obstacles à la réalisation des objectifs de développement économique et social des PMA. Le fait qu'une part substantielle du produit intérieur brut et des recettes d'exportation est consacrée au service de la dette non seulement a entraîné une régression économique, mais a également amené ces pays au bord de la crise sociale et politique. Par conséquent, j'exhorte les pays développés à dire haut et fort à Seattle qu'ils annuleront la dette extérieure de tous les PMA.

8. Je suis persuadé qu'ensemble nous pouvons faire beaucoup pour améliorer le sort de l'humanité. À Seattle, faisons en sorte de jeter les bases sur lesquelles nous pourrions asseoir notre volonté et notre engagement sincères en faveur de la prospérité de l'humanité tout entière au XXI<sup>e</sup> siècle.

---